

AVIS PUBLIC

ANNULATION DE LA SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

AVIS EST DONNÉ que conformément à
l'article 160.1 de la *Loi sur les élections scolaires*,
la séance du conseil des commissaires du
mardi 28 octobre 2014 est annulée
puisque des élections scolaires se tiendront le
dimanche 2 novembre prochain.

Donné à Saint-Eustache, ce 20^e jour du mois d'octobre 2014.

Le secrétaire général,

Jonathan Desjardins Mallette

www.cssmi.qc.ca